

Rio+20, un panorama d'initiatives françaises



RIO+20

Conférence des Nations Unies
sur le développement durable



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





RIO+20

Conférence des Nations Unies
sur le développement durable

Vingt ans après le Sommet de la Terre de Rio en 1992, la conférence des Nations unies sur le développement durable, dite Rio+20, réunit à nouveau gouvernements, institutions internationales et représentants de la société afin de dégager des pistes aptes à relever les défis urgents d'un développement soutenable à l'échelle de la planète, répondant aux besoins des populations dans un contexte marqué par des crises multiples.

La conférence, organisée à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, est centrée sur deux thèmes sélectionnés par les Nations unies en 2009 :

- l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, pour les pays du Nord comme du Sud ;
- le cadre institutionnel du développement durable, c'est-à-dire la gouvernance du développement durable, du niveau local à l'échelle mondiale.

Mais Rio+20 ne se résume pas à des négociations entre gouvernements, et c'est bien l'ensemble des acteurs de la société qui s'implique et se mobilise pour cet événement.

Comment les acteurs de la société française s'impliquent-ils dans la préparation de Rio+20 ?

Depuis le Grenelle Environnement, la France s'appuie résolument sur la société dans toutes ses composantes, qui regorge d'idées et d'expériences fructueuses, pour accompagner la nécessaire mutation écologique collective de notre modèle de développement. Beaucoup d'acteurs se sont d'ailleurs spontanément organisés et mobilisés pour participer à ce grand rendez-vous mondial qu'est Rio+20.

Ainsi, à titre d'exemple, plusieurs acteurs de la société civile ont pris l'initiative en juillet 2010 de se réunir autour des enjeux de Rio+20, dans le cadre du **Collectif Rio+20**. Initié par l'association 4D, ce collectif réunit à l'heure actuelle une trentaine d'organisations de la société civile française : des syndicats, des ONG de solidarité internationale et des ONG d'environnement. Organisé en groupes de travail thématiques, il fait régulièrement des appels à participation auprès d'autres organisations souhaitant participer à la réflexion et à la mobilisation en vue de Rio+20.

Autre exemple, le **Club France RIO+20** (cf. présentation page 15) rassemble depuis octobre 2011, à l'initiative du Comité 21, de nombreux réseaux territoriaux, entreprises, associations et structures académiques.

Par ailleurs, le **Conseil économique, social et environnemental (CESE)**, assemblée consultative de la République française impliquée sur les trois dimensions du développement durable, a rédigé un avis approfondi sur Rio+20, déclinant ses préconisations selon trois grands axes : la réduction des grands déséquilibres mondiaux, la structuration d'une gouvernance mondiale autour des objectifs du développement durable et le renforcement des mécanismes de participation des acteurs de la société civile.



Comment le gouvernement français associe-t-il ces acteurs pour Rio+20 ?

Conscient de tout l'intérêt et de la richesse d'une réflexion menée en commun avec l'ensemble des composantes de la société, le gouvernement français a choisi d'associer à ses propres travaux de préparation des représentants d'entreprises, d'ONG, de collectivités territoriales, de syndicats, d'universitaires, etc. Pour cela, il a mis en place un **Comité national Rio+20**, bâti à partir du Comité national du développement durable et du Grenelle de l'environnement. Ce comité, de composition souple, se réunit régulièrement depuis sa création fin 2010, pour stimuler le débat et la réflexion autour des deux thèmes centraux de la conférence, échanger sur les avancées de chacun et identifier des priorités partagées et actions à mener en commun en préparation de Rio+20.

Le comité a ainsi permis d'élaborer des propositions et positions françaises communes au gouvernement et aux autres acteurs de la société, en vue des négociations. Conformément à la position qu'elle défend au niveau international, la France fait ainsi partie des rares pays qui associent les représentants de la société à l'élaboration des positions nationales pour ces négociations internationales.

Afin d'informer également le grand public, le gouvernement français a mis en place en septembre 2011 un site internet dédié à la conférence www.conference-rio2012.gouv.fr. Ce site permet au public de suivre, en français, l'état d'avancement des préparatifs de Rio+20 : les projets, réunions et conférences préparatoires organisés aussi bien en France que sur la scène internationale y sont présentés.

Plus spécifiquement, sur le thème du cadre institutionnel du développement durable, la France a organisé le 31 janvier 2012, au CESE, une conférence intitulée **Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement**, pour nourrir le projet phare porté par la France à Rio et promu également par l'Union européenne, celui d'une agence spécialisée des Nations unies pour l'environnement. Cet événement, préparé en collaboration avec des représentants de la société française incluant des chercheurs, a associé aussi de nombreuses personnalités d'autres pays et a permis d'approfondir la réflexion sur la participation de la société civile à une gouvernance mondiale renouvelée de l'environnement.

À cette occasion a été lancé un « appel de la société civile élargie pour une refonte de la gouvernance mondiale de l'environnement ». D'autres appels internationaux ont été lancés par des acteurs français, tel l'appel des « établissements d'enseignement supérieur à s'engager à des pratiques durables » ou encore l'appel des juristes et des associations de droit de l'environnement, dit appel de Limoges. Ces appels, disponibles en plusieurs langues, sont tous relayés sur le site internet dédié.

Pourquoi proposer la rédaction de « cahiers d'acteur » ?

Lancée avec le comité Rio+20, l'initiative des cahiers d'acteur français offre à chacun des acteurs, gouvernementaux ou non, une autre façon de s'impliquer dans la préparation de Rio+20, complémentaire de leurs démarches de mobilisation habituelles, en faisant connaître librement leurs propositions, bonnes pratiques ou positions en relation avec l'un des deux thèmes de la conférence. Cette démarche a pour but d'offrir une plate-forme aux différents acteurs pour faire connaître, mutualiser, valoriser leurs actions et réflexions, permettre ainsi un grand brassage d'idées pour nourrir la réflexion commune en amont de Rio+20 et surtout montrer que ces mutations sont concrètes, faisables et d'ores et déjà inscrites dans les stratégies de nombreux acteurs. Et pourquoi pas aussi favoriser de futures collaborations ?

Quel est l'objectif de cette brochure ?

Il est simple : inciter le lecteur à consulter les cahiers d'acteur publiés en ligne. Loin de rendre compte de toute la richesse des contributions reçues, elle se veut une simple illustration du type d'information et de contenu que l'on peut trouver dans les cahiers et fiches d'acteur. En effet, si toutes les contributions reçues avant le 15 avril sont présentées ici, seuls certains extraits sont cités et nous recommandons au lecteur d'aller consulter le site www.conference-rio2012.gouv.fr afin de profiter de l'intégralité des contenus.

De même, de nombreux cahiers ont été reçus après la rédaction de cette brochure et méritent pourtant attention : ils sont à découvrir sur ce même site, ainsi que leurs versions anglaises. Quant à la structure de cette brochure, elle se présente en deux parties reprenant les deux thèmes de Rio+20, plus une partie ciblée sur la jeunesse afin de faire un zoom sur les dizaines de fiches d'acteur reçues d'universités et de grandes écoles. Pour plus de cohérence, c'est aussi dans cette troisième partie que sont présentées les actions éducatives dirigées vers les enfants et les jeunes.

Quelles contributions reçues ?

Entreprises, ONG, établissements publics, État, universités et grandes écoles, syndicats, collectivités... près de 100 acteurs avaient déjà répondu à l'appel au 15 avril 2012. Deux grands types de cahiers ont été reçus : il s'agit soit de positions ou recommandations à proposer à Rio+20, soit d'expériences de terrain et bonnes pratiques pouvant bien souvent être reproduites ailleurs, soit d'un mélange des deux.

On y trouve des thématiques et des secteurs aussi diversifiés que : énergie et climat, biodiversité et écosystèmes, lutte contre la pauvreté et les inégalités, formation et éducation, mises en réseau et approches territoriales, sensibilisation et information, coopération et aide au développement, partenariat et mécénat, déchets et cycle de vie, etc.

En tout, ce sont plus de 60 cahiers et 80 fiches d'acteur, tous publiés sur notre site, qui sont présentés dans cette brochure. De nombreuses autres contributions arrivent chaque semaine et continuent d'enrichir le site.

Qu'est-ce qu'un cahier d'acteur ?

La formule cahier d'acteur (4 pages), ainsi que le format réduit fiche d'acteur (1 page) ont été proposés par le gouvernement français à tous les acteurs de la société française (personnes morales) afin de faciliter le regroupement et la communication sur les propositions, expériences et pratiques que ceux-ci souhaitent mettre en avant dans le cadre de Rio+20.

Les acteurs restent seuls responsables du contenu du texte qu'ils proposent.

L'ensemble de la démarche est proposé et piloté par le ministère du Développement durable.

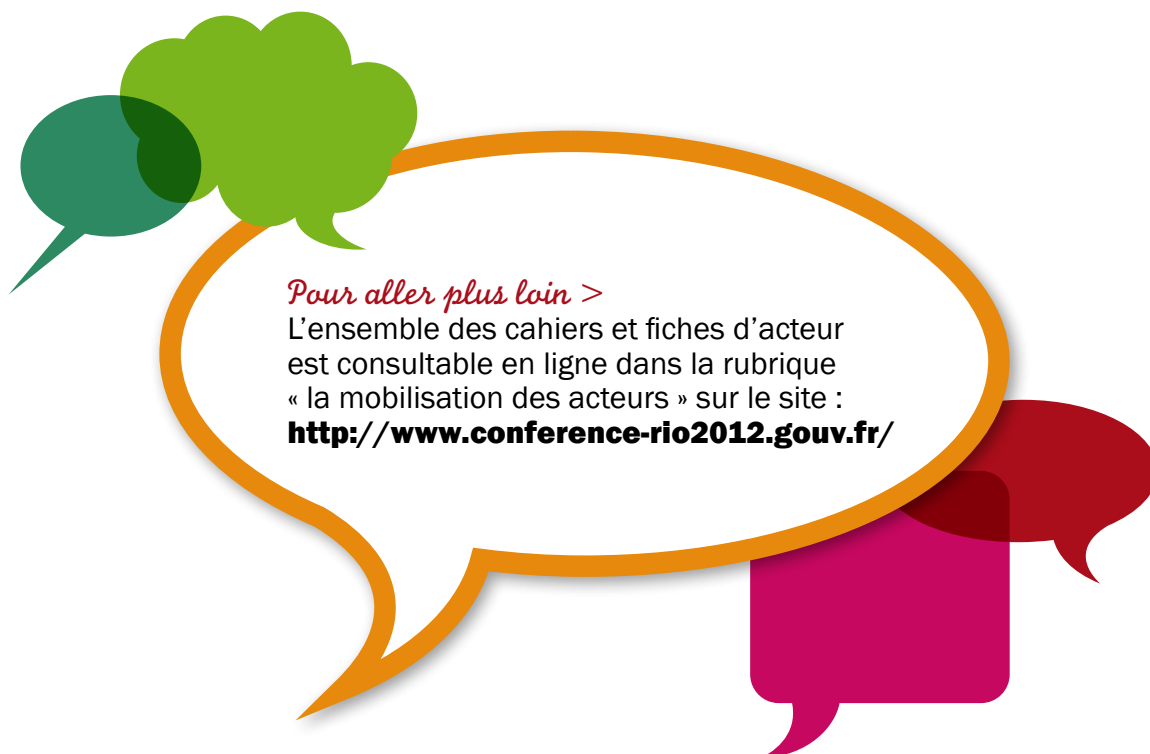
Qu'apportent les cahiers d'acteur ?

Cette opération a d'abord montré que beaucoup d'acteurs français s'intéressent à Rio+20 et veulent y contribuer aux côtés d'autres acteurs. À travers le prisme de ceux qui ont bien voulu participer à l'exercice apparaît une grande richesse et diversité des actions menées et réflexions engagées par toutes les composantes de la société.

Les partenariats et démarches multi-acteurs dans l'esprit du Grenelle Environnement se multiplient un peu partout sur le terrain, sur une base locale ou nationale, impliquant pour certains des partenariats au-delà de nos frontières.

Les cahiers montrent également une forte préoccupation de sensibilisation, information et formation pour accompagner et susciter les changements de comportements et la mutation de la société, visant certes le grand public mais également des publics plus ciblés, en s'appuyant sur une multitude de relais très diversifiés.

Les jeunes enfin apparaissent également comme fortement mobilisés pour cette échéance et proposent des actions aussi bien en interne qu'à l'extérieur de leurs lieux d'enseignement. Certains comptent même porter leur voix à Rio.





➤ Introduction	p. 2
➤ Cadre institutionnel du développement durable	p. 7
• Construire une société informée et responsable	p. 8
• Mettre en place des démarches participatives au niveau local	p. 12
• Réaffirmer l'engagement de tous les acteurs de la société dans la gouvernance mondiale	p. 15
• Conduire des projets en mode partenarial	p. 17
➤ L'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté	p. 19
• Innover pour des produits et services plus durables	p. 20
• Lutter contre la pauvreté et les inégalités	p. 23
• Consommer responsable et transformer les organisations	p. 26
• Préserver, ensemble, la biodiversité et les écosystèmes	p. 29
• Construire une « économie bleue »	p. 31
➤ L'engagement de la jeunesse pour un développement plus durable . . .	p. 33
• Université et grandes écoles s'impliquent	p. 34
• S'engager à l'école	p. 36
➤ Index par mots clés	p. 37
➤ Liste des acteurs et leurs contributions	p. 38



Cadre institutionnel du développement durable

Le premier thème officiel de la conférence Rio+20 pose la question d'un nouveau mode de gouvernance de l'environnement et du développement durable à l'échelle mondiale et aborde aussi sa mise en place aux niveaux national et local. Il traite notamment des démarches multi-acteurs, de l'association des parties prenantes à l'élaboration et au suivi des décisions, des modes d'information et de mobilisation...

Construire une société informée et responsable

Plus de la moitié des contributions rédigées par les acteurs de la société française met en exergue l'importance de sensibiliser, former et informer les citoyens et dirigeants sur les enjeux du développement durable.



La Ligue de l'enseignement est une confédération française qui regroupe environ 30 000 associations ancrées sur le territoire. Ces associations interviennent dans les domaines de l'éducation, des pratiques artistiques et culturelles, des activités sportives, des vacances et des loisirs, etc. Depuis 1992 la Ligue de l'enseignement a développé le label CED (citoyenneté, environnement et développement durable) pour ses centres d'accueil, qui répondent à des critères de fonctionnement durable et proposent également des activités de sensibilisation au développement durable.

Un label pour éduquer les jeunes aux pratiques durables

La Ligue de l'enseignement, à travers la mise en place d'un nouveau label citoyenneté, environnement et développement durable (CED) pour ses centres pédagogiques, propose diverses activités de sensibilisation à destination des enfants où « chacun a le souci des économies d'énergie, apprend à lutter contre les gaspillages, gère au mieux ses déchets, recherche les produits respectueux de l'environnement, consomme des produits locaux et issus du commerce équitable ». Ce label « permet de vivre le développement durable (en mangeant bio, en recyclant, en pratiquant des activités à faible émission de CO₂, etc.) et de s'éduquer au développement durable (avec des activités d'éveil aux enjeux du développement durable, à la nature, etc.) ».

NB : d'autres actions éducatives orientées vers les enfants et les jeunes sont présentées dans la partie 3, L'engagement de la jeunesse pour un avenir durable.

Sensibiliser à une consommation durable par le plaisir gustatif

L'information des citoyens aux enjeux d'une alimentation saine et responsable est notamment au cœur des activités du **Centre de ressources et d'éducation - sensoriel, nutritionnel et alimentation** (CRESNA) : « Nous sommes convaincus que l'échange, le concret, le plaisir et le ludo-éducatif éveillent la curiosité et l'intérêt, composantes essentielles pour qu'un changement comportemental puisse s'amorcer. Les problématiques de l'alimentation sont nombreuses et diffèrent selon les régions. Tous les publics peuvent être concernés par plusieurs d'entre elles. Ces aspects-là nous poussent à utiliser une grande palette de supports de médiation : ateliers cuisine et jardin, dégustations, jeux de plateau, conférences, formation, centre de documentation, newsletter, dossiers ».



Le **CRESNA** est un réseau d'échanges et d'information pour sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée, équilibrée et raisonnée. Le but est d'accompagner un changement des comportements vers une consommation durable, tout en valorisant les cultures et patrimoines locaux et surtout le plaisir du bien-manger. Pour parvenir à cette mission, le Centre de ressources fait appel à des professionnels et médiateurs scientifiques chargés de véhiculer ces informations au plus grand nombre.





FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION



En 2011 était lancée la stratégie nationale de développement durable du sport (SNDDS), déclinaison de la stratégie nationale de développement durable (cf. présentation page 20), en faveur de la sensibilisation des acteurs du sport au développement durable. La **Fédération française d'équitation** a décidé d'aller plus loin dans le processus. Elle a en effet intégré la notion de développement durable au sein même de ses statuts depuis une dizaine d'années et met en place des actions concrètes de sensibilisation à destination des cavaliers.

Mobiliser le citoyen aux gestes responsables par le sport

Le sport est un levier précieux dans l'apprentissage des bons réflexes et la mobilisation des jeunes comme des adultes :

« Activité de masse, indispensable à l'équilibre de chacun, à son bien-être et à l'organisation de la société, il constitue donc un vecteur privilégié pour engager nos concitoyens dans une démarche environnementale et sociale cohérente, ambitieuse et de qualité ». C'est ce que soulignent la **Fédération française d'équitation** (FFE), la **Fédération sportive et culturelle de France** (FSCF), et l'**Union française des œuvres laïques d'éducation physique** (UFOLEP) dans leurs contributions respectives. Dans cet effort d'information et de sensibilisation, la FFE signale qu'en 2009 « les travaux de la commission développement durable de la FFE ont notamment abouti à l'envoi à 5 000 clubs de cinq panneaux invitant à économiser l'énergie et l'eau, à respecter la nature et à veiller au tri des déchets. » Depuis 2010, la FFE s'est également associée au ministère du Développement durable « et a invité les clubs, associations de cavaliers et meneurs à organiser des manifestations au cours de la semaine du développement durable qui se déroulait dans toute la France du 1^{er} au 7 avril ».

La formation des professionnels aux technologies vertes

La mobilisation de tous les acteurs passe également par la formation des professionnels. Dans le secteur du bâtiment, l'**Ademe** a lancé une politique de soutien à la formation des professionnels du bâtiment à travers notamment « la mise en oeuvre de plates-formes techniques et pédagogiques [...] accompagnant ainsi les régions dans le développement de programmes de formations initiales et continues centrés sur sept technologies (ventilation, éclairage, parois opaques, bois-énergie, solaire photovoltaïque, solaire thermique et pompes à chaleur) » (cf. présentation page 22).



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) sont chargées d'accompagner et de conseiller les entreprises. Elles veillent aussi à leur donner la vision d'un développement durable à long terme. Implantées localement, les CCI sont les plus à même de contribuer aux dimensions économiques, sociales et environnementales d'une économie verte et équitable adaptée. Elles encouragent les entreprises à partager leurs expériences et participent à la formation des salariés aux problématiques du développement durable.

Accompagner les entreprises et leurs salariés vers une démarche plus responsable

Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) « dispensent des formations supérieures sur divers enjeux de développement durable [...] assurent la formation continue de salariés dans des domaines tels que l'environnement industriel, la santé et sécurité au travail, la mise en place de procédures de qualité totale, l'efficacité énergétique ». Les CCI informent et conseillent également les entreprises : « 10 000 entreprises sont aidées chaque année par la mise en œuvre de prédiagnostics environnementaux ou en favorisant leur participation à des salons professionnels sur des thématiques environnementales. 1 000 entreprises par an sont accompagnées vers une labellisation ou une certification ».



La formation aux risques majeurs

Parmi les enjeux du développement durable, **l'IFFO-RME** a fait le choix de la formation à la prévention des risques majeurs. L'institut « anime un réseau de plus de cinq cents formateurs en France. Ces acteurs, membres de l'éducation nationale et spécialistes de la prévention et de la gestion des risques, se répartissent en équipes dans les trente académies. L'IFFO-RME, en appui sur le réseau national Risques majeurs éducation (RMÉ), apporte son expertise et son conseil pour faciliter une meilleure prise en compte du risque majeur et de la protection de l'environnement dans la culture du citoyen. Il contribue à assurer la cohérence entre les démarches culturelles et opérationnelles ».



L'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) est une association proposant un espace de ressources, d'information et d'éducation à la prévention des risques majeurs. Créé en 1991, l'Institut s'est engagé dans l'éducation au développement durable au moyen de différentes actions : l'information, la formation, le soutien aux acteurs du territoire et l'éducation pour tous.

Adreva

L'Adreva est une association créée en 2002 dans le but d'accompagner les changements liés au développement des technologies numériques. L'association développe ses propres outils et technologies. À la suite du Grenelle Environnement, l'association a décidé de développer des outils d'information numérique sensibilisant au développement durable et à la nécessité d'instaurer une gouvernance efficace.

Les télécommunications au service de la biodiversité

Afin de mieux informer et mettre en relation les individus, l'association **Adreva** met en avant les télécommunications et développe une « plate-forme biodiversité 2.0 [qui] aborde la biodiversité de proximité et le développement durable à partir de questions d'experts, de créations des artistes, de présentations des structures, d'actions et de politiques, et de témoignages des particuliers. Disponible sur téléphone portable et sur internet, elle valorise la richesse et les initiatives des territoires ».

Une revue pour l'éducation à l'environnement

En Poitou-Charentes, **l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement** mobilise ses lecteurs autour d'un autre support : une revue sur l'action éducative relative à l'environnement dont « chaque volume regroupe des textes autour d'un thème spécifique ou d'une question à débattre. Des articles de fond sont présentés dans la section Recherches et Réflexions qui est vouée à la présentation de démarches et de résultats de recherche, à des analyses ou à des développements théoriques. La section Regards rassemble de courts articles permettant d'exposer brièvement des pistes de discussion, des questions ou des propositions de recherche en lien avec le thème spécifique du volume ».



L'Institut de formation et de recherche en   ducation    l'environnement est une ONG cr   e en 1996 qui associe plusieurs partenaires : l'  tat, la r  gion Poitou-Charentes et les associations d'  ducation    l'environnement de cette m  me r  gion. L'institut diffuse notamment la revue   ducation relative    l'environnement : regard – recherches – r  flexions, qui a pour mission la diffusion, l'  change et la discussion autour de l'action   ducative relative    l'environnement.

D  finir de nouveaux indicateurs de progr  s des soci  t  s

Enfin, toujours dans une logique d'information et de communication, dirig  e notamment vers les d  cideurs publics, de nombreux acteurs pr  conisent d'  laborer de nouveaux indicateurs de mesure du progr  s des soci  t  s. La France est particuli  rement impliqu  e dans les travaux visant    compl  ter les outils classiques, en coh  rence avec les orientations du rapport Stiglitz-Sen. Le choix d'indicateurs associ  s    la SNDD 2010-2013 a fait l'objet d'une concertation publique active et des r  flexions sur des approches compl  mentaires du PIB sont poursuivies.

Ainsi la **CGT** recommande dans son cahier d'acteurs de « d  terminer et utiliser de nouveaux indicateurs et de nouvelles mesures au lieu du seul PIB, soutenant la promotion d'un nouveau paradigme pour le d  veloppement, conjuguant crit  res   conomiques, sociaux et environnementaux au service d'un d  veloppement humain durable » (cf. pr  sentation page 15).

Le Club France Rio+20 souhaite que soient adopt  s « de nouveaux indicateurs, plus coh  rents et complets que le PIB, pour reconn  tre les activit  s de toutes les parties prenantes et exprimer l'ensemble des dimensions du d  veloppement durable » (cf. pr  sentation page 15).



Mettre en place des démarches participatives au niveau local

La transition vers une gouvernance plus participative et efficace implique la mise en place d'actions pour assurer la consultation et la participation de toutes les parties prenantes depuis la conception des projets jusqu'à leur réalisation. À l'échelle locale, les expériences sont nombreuses.



Institués à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio en 1992, **les agendas 21 locaux** sont des plans d'action visant à impulser de nouveaux modes de développement à long terme dans les collectivités territoriales. Ces plans d'action encouragent à davantage de solidarité et de partage, ainsi qu'à un développement respectueux des ressources naturelles, humaines et sociétales. L'État soutient et encourage le développement de ces initiatives et a fixé pour objectif l'existence de 1 000 agendas 21 locaux pour 2013.

Les agendas 21 : véritable démarche de gouvernance locale

Portés par les territoires et collectivités locales, **les agendas 21 locaux** en France sont une voie privilégiée pour aborder, à l'échelle d'un territoire, l'ensemble des enjeux du développement durable, dans l'esprit de l'Agenda 21 de Rio. « Soutenues par l'État, qui porte un dispositif de reconnaissance national et élabore des outils en étroite collaboration avec les collectivités et ses partenaires, ces démarches fédèrent de nombreux acteurs, institutionnels et associatifs, désireux d'impulser dans les territoires un nouveau mode de développement, à la fois plus partagé et solidaire, plus respectueux des ressources naturelles, humaines et sociétales, et inscrit dans le long terme. »

Penser collectivement la gouvernance mondiale

Le Comité 21 se définit comme « un enfant de Rio. En revenant du Sommet de la Terre de 1992 qui a vu naître l'Agenda 21, les représentants français firent en effet le constat que les enjeux soulevés (réchauffement climatique, déforestation, agriculture durable, pauvreté, etc.) nécessitaient une réponse collective et impliquaient, au-delà des États et des organisations internationales, la société civile dans son ensemble : entreprises, collectivités, associations, structures d'enseignement et académiques, médias ».



Fondé par Bettina Laville, Simone Weil et Huguette Bouchardeau, le **Comité 21** est une association née du constat par les représentants français que les enjeux soulevés à Rio en 1992 nécessitaient d'impliquer un ensemble aussi large que possible d'acteurs de la société civile. Fidèle à l'esprit de l'Agenda 21 et fort d'une expérience de quinze années, il associe 460 membres.

ENC - EEDD

Associant des acteurs de la société civile et les ministères concernés, l'**Espace national de concertation** (ENC) pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a pour objectif de mettre à profit les expertises et compétences des différentes parties prenantes dans le but de mettre en œuvre une stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Encourager la concertation au niveau territorial

Le partage d'expériences et d'expertise, au niveau local ou national, est au cœur de la stratégie de nombreux acteurs.

Pour l'**Espace national de concertation** pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, « cette dynamique de concertation au niveau territorial permet les échanges d'expériences, une mutualisation des ressources et une recherche de cohérence des actions au plus près des enjeux locaux et entre acteurs territoriaux. Elle se traduit le plus souvent par la définition et le suivi d'un plan régional d'actions communes visant à faire évoluer l'éducation à l'environnement et au développement durable pour faire face aux enjeux d'avenir de ces territoires. »

Un espace régional catalyseur de dynamiques durables

Dans le Nord - Pas-de-Calais, au **CERDD**, « de nombreux acteurs participent et contribuent à l'activité du Centre ressource créé en 2001 : entreprises, associations, territoire. [...] Les interventions du CERDD se positionnent à deux niveaux : nourrir les démarches et ouvrir de nouvelles perspectives aux acteurs. Relayant et adaptant au contexte régional les expertises nationales ou internationales, voire même anticipant les tendances à venir du développement durable avec les acteurs régionaux, le CERDD nourrit les pratiques de terrain et participe à ce que chacune d'entre elles soit connectée aux attentes et besoins des habitants et usagers. »



Créé en mai 2001, le **Centre ressource de développement durable** (CERDD) est un groupement d'intérêt public porté par l'État et le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais. Il rassemble plusieurs acteurs, pour réfléchir ensemble aux enjeux et besoins du territoire et ainsi partager outils et expériences. Le CERDD s'engage pour Rio+20 en envoyant une délégation sur place afin de porter la voix du Nord - Pas-de-Calais et développer, au retour de la conférence, de nouveaux objectifs au niveau local.



Fondée en 1898, la **Fédération sportive et culturelle de France** (FSCF) est l'une des rares fédérations à réunir sport et culture. Elle est notamment à l'origine du serment olympique. La FSCF est signataire de nombreux engagements en faveur du développement durable, dans la lignée des agendas 21 locaux. Depuis 2008, elle dispose d'un budget spécifique pour les actions durables. La Fédération souhaite décliner la stratégie nationale de développement durable du sport à sa propre échelle au travers d'actions concrètes.

Mutualiser les moyens et encourager les collaborations locales

La **Fédération sportive et culturelle de France** a également saisi l'importance de la mise en réseau des différents acteurs : « Pour l'animation du territoire, un maillage national permet d'échanger et mutualiser (via le site internet entre autres) les bonnes pratiques et actions innovantes (guide d'accueil d'un public handicapé, charte de covoiturage, opération de solidarité sur des manifestations). De plus, des contacts sont pris avec des associations dont l'objet est précisément la défense de l'environnement et le développement durable. L'objectif est de mettre en contact localement les réseaux et envisager des collaborations. »

Favoriser une prise de décision participative

Au-delà du partage de connaissances et du débat, la plupart des acteurs ayant publié des cahiers d'acteur en vue de la conférence Rio+20 encouragent et mettent en place des processus de décision participatifs. C'est le cas de **Planète mer** : « La réflexion et la prise de décision collective pour la mise en oeuvre d'actions complémentaires sont au cœur de [notre] initiative : [à travers une] gestion participative, [la] gouvernance [est] partagée et échelonnée à tous les niveaux décisionnels, de la base au pouvoir exécutif » (cf. présentation page 32).

Réfléchir collectivement aux impacts des activités sportives

C'est également le cas de l'**UFOLEP** : « Suite à la mise en place d'un groupe de travail associant élus et professionnels du niveau local au niveau national pour réfléchir à la thématique, un premier temps fut consacré à la création d'outils de sensibilisation des sportifs à l'impact environnemental de leur activité (expositions, guides et flyers thématiques), la réalisation d'une enquête au sein du réseau afin de déterminer les besoins (outils, formation, etc.) et la mise en place d'évènements « laboratoires » (Raid'spect Nature, Playa Tour, etc.). »



TOUS LES SPORTS AUTREMENT

L'**Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)** est une fédération multisports créée en 1928. Évoluant au sein de la Ligue de l'enseignement, elle affiche une double démarche : être une fédération sportive multidisciplinaire et former des sportifs conscients de leurs responsabilités dans la société. Dès 2002, la fédération a intégré les problématiques de développement durable dans son projet et ses activités. Elle sensibilise les sportifs à l'adoption de gestes et pratiques durables et encourage l'organisation de manifestations écologiques.



Entreprises pour l'environnement (EPE) est une association qui rassemble une quarantaine d'entreprises françaises et internationales de tous secteurs, publiques et privées, qui partagent la vision de l'environnement comme source de progrès et d'opportunités. L'association anime un dialogue autour des meilleures pratiques environnementales et favorise les échanges entre les entreprises et les parties prenantes.

La consultation des parties prenantes au sein des entreprises

C'est aussi la position des entreprises membres d'**EPE** : « La prise en compte de l'environnement est inséparable du dialogue avec les parties prenantes qui représentent l'environnement des entreprises. Ce dialogue peut être plus ou moins ouvert, approfondi, critique ou coopératif. Les entreprises ont compris son intérêt et nombre d'entre elles ont pris des initiatives volontaires dans ce domaine : création de conseils de parties prenantes, sites de dialogues, conférences et réunions publiques, partenariats avec des associations de défense de l'environnement. Les syndicats sont une partie prenante particulière et EPE a, depuis plusieurs années, montré que le dialogue avec eux sur les questions d'environnement était porteur de progrès. »

Réaffirmer l'engagement de tous les acteurs de la société dans la gouvernance mondiale

La forte mobilisation d'acteurs français au niveau local rejoint également un engagement pour le développement durable à l'échelle mondiale. Concrétisé par l'envoi de 20 contributions françaises à l'élaboration du premier document de négociation de Rio+20, dit « draft zéro », le dynamisme d'acteurs français en amont de Rio+20 s'est manifesté sous diverses formes.



Le Comité 21 a créé le **Club France Rio+20** qui rassemble de nombreuses entreprises, collectivités territoriales et autres organisations dans le but d'ouvrir un espace de dialogue sur les thématiques de la conférence. Ce club mène des actions de sensibilisation et de promotion vers un large public, en France et à Rio. Il a réalisé une enquête sur les attentes des acteurs à l'égard de la gouvernance mondiale de l'environnement et du développement durable, auprès des décideurs et auprès du grand public national.

Mieux prendre en compte les parties prenantes dans la gouvernance mondiale

De nombreux acteurs se sont mobilisés afin de diffuser et défendre leurs attentes d'une meilleure prise en compte des acteurs non étatiques dans la gouvernance mondiale.

Ainsi, le **Club France Rio+20** « souhaite une reconnaissance des parties-prenantes dans la mise en œuvre du développement durable [...] et souhaite voir se créer un cadre international partagé incitant les grandes entreprises à communiquer des informations extrafinancières dans le cadre de leur reporting. [...] Le Club France RIO+20 souhaite que les acteurs territoriaux soient intégrés plus clairement dans la réforme de la gouvernance internationale du développement durable. »

Associer les acteurs sociaux à l'élaboration de normes environnementales

La **CGT** quant à elle recommande de « progresser dans l'élaboration de normes environnementales universelles contraignantes » et aspire pour cela à « une consultation des acteurs sociaux au plan mondial (dans le cadre de la négociation et de la conclusion des accords internationaux, etc.) qui garantisse la place des syndicats, des associations et plus globalement des citoyens dans l'élaboration des contenus de ces normes et dans le contrôle de leur application ».



La **Confédération générale du travail (CGT)** est un syndicat né en 1895 de la volonté des salariés de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts dans le milieu professionnel. Depuis 2009, la notion de développement humain durable est au cœur de son action pour promouvoir une meilleure répartition des richesses par le biais de transformations économiques, sociales, environnementales et culturelles.



Le **Mouvement des entreprises de France (MEDEF)** est une organisation patronale représentant les dirigeants d'entreprises françaises. Le syndicat défend et promeut les entreprises de toutes tailles. Il est un interlocuteur important des pouvoirs publics et il prend part aux négociations interprofessionnelles. Mobiliser ses adhérents au développement durable et à l'instauration d'une démarche RSE au sein de chaque entreprise fait partie des objectifs du syndicat.

Instaurer un dialogue avec les entreprises au niveau mondial

À l'occasion de la tenue du G20 sous présidence française en 2011, le **MEDEF** a organisé un sommet miroir des entreprises appelé B20 et a notamment animé des travaux sur l'économie verte. Une des priorités du syndicat est d'« établir un dialogue durable entre gouvernements et entreprises au niveau mondial en vue d'identifier et de mobiliser les leviers d'une transition vers une économie verte [...]. L'enjeu consiste à institutionnaliser et à pérenniser le dialogue entre les entreprises et les gouvernements au niveau mondial et à établir un véritable suivi de ces sujets. »



Le Centre international de droit comparé de l'environnement est une ONG internationale qui regroupe des juristes spécialisés dans le droit de l'environnement de tous les pays du monde. Associé aux différents sommets mondiaux sur le développement durable, le CIDCE formule des propositions juridiques destinées à être discutées lors des conférences mondiales.

Des règles juridiques internationales pour mieux protéger l'environnement

Le **Centre international de droit comparé de l'environnement** (CIDCE) poursuit quant à lui l'objectif « d'élaborer des recommandations juridiques porteuses de protection de l'environnement et de les faire prendre en compte par la conférence de Rio+20 en juin 2012. Le droit est l'instrument indispensable pour traiter les deux thèmes de Rio : l'économie verte et le cadre institutionnel du développement durable. » Selon le CIDCE : « L'émulation collective liée aux diverses manifestations organisées en vue de préparer Rio+20 doivent préfigurer celle de la prochaine conférence de Rio : une ambition au service du vivant et de l'humanité. »

Une simulation de Rio+20 pour impliquer les étudiants

À l'occasion de Rio+20, et afin de démontrer l'importance et la pertinence du rôle de la jeunesse dans les processus de décision internationale, des étudiants de **Sciences Po** Paris ont lancé le projet interuniversitaire **Paris+20** : « Grâce à l'organisation de conférences indépendantes, dans le cadre d'un cours, les futurs délégués auront l'occasion de prendre connaissance des problématiques sous-jacentes au processus de Rio+20 [...]. En amont du vrai sommet, la simulation des négociations est le terrain de jeu idéal pour les chercheurs. Nous souhaitons expérimenter de nouvelles techniques de négociations, de représentation des enjeux, de cartographie des controverses [...]. Afin d'enrichir l'expérience de simulation par le point de vue de tous les participants, il nous semble primordial de permettre à chacun de s'exprimer de diverses manières (arts, interviews, questionnaires, etc.). Une fois la phase de debriefing passée, les étudiants et les chercheurs auront l'opportunité de discuter de ce qui peut être fait pour aller plus loin, en tant qu'individus, pour passer de la négociation internationale à l'action locale. »



À Paris, des étudiants de **Sciences Po** ont lancé l'initiative **Paris+20**, un projet interuniversitaire qui vise à simuler, du 4 au 8 juin 2012, la négociation internationale sur le développement durable. Parrainé par l'Unesco et sous l'égide de Sciences Po environnement, les organisateurs souhaitent « montrer qu'il est possible d'avancer vers un autre avenir en donnant la parole à la jeunesse ».



Avenir en héritage est une association de développement et de solidarité locale et internationale. Elle œuvre pour une nouvelle interaction entre les hommes, leur environnement et l'économie à travers un soutien aux projets de développement locaux. L'association soutient des porteurs de projets, les accompagne en recherchant la mise en place d'une relation gagnant-gagnant. Elle se veut un espace de dialogue pour tous les acteurs du développement.

Mieux lier enjeux mondiaux et préoccupations locales

Nombreux sont les acteurs qui disposeront d'une délégation à Rio+20. C'est notamment le cas du **CERDD** : « Porter la voix d'un développement relocalisé plutôt que globalisé, tel sera l'enjeu de la délégation composée d'une trentaine d'acteurs du Nord - Pas-de-Calais, du 17 au 24 juin 2012. » (cf. la présentation page 13) Dans une perspective humaniste, l'association de développement et de solidarité locale **Avenir en héritage** indique quant à elle souhaiter « que les actions qu'elle organisera pendant mais aussi après Rio+20 participent au rapprochement entre les cultures, entre les générations et in fine entre les hommes. Refusant la tentation du repliement sur soi, nous voulons montrer les liens qui existent entre les préoccupations mondiales et les préoccupations locales, entre les hommes et les femmes d'ici et de là-bas ».

Conduire des projets en mode partenarial

La multiplicité des enjeux du développement durable appelle le développement de partenariats pluri-acteurs, qu'ils soient entreprises, ONG, établissements publics et privés ou encore administrations locales pour mener à bien la réalisation de projets.

À cet égard, le mécénat offre de multiples possibilités d'action aux entreprises. Le mécénat est un soutien financier ou en nature, apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire (contrairement au parrainage ou au sponsoring), à une entreprise, organisation ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Une mission mécénat a été mise en place au sein du ministère du Développement durable pour favoriser ces actions, notamment à travers l'opération annuelle des Trophées du mécénat qui connaît sa 3^e édition en 2012.



Le partenariat entre l'**Institut océanographique Paul Ricard** et la **Caisse d'épargne Côte d'Azur** a comme spécificité d'associer un institut de recherche, une entreprise mécène, un territoire et des professionnels locaux, notamment des pêcheurs. À travers la création de l'écloserie polyvalente sur l'île d'Embiez, ils œuvrent ensemble à un projet commun pour la protection d'espèces menacées, dont l'hippocampe.

Un partenariat banque-institut pour participer à la préservation de la biodiversité

Ainsi, la **Caisse d'épargne Côte d'Azur** réaffirme sa « volonté de s'engager fortement en faveur de la préservation de l'environnement et notamment dans ce qui fait la richesse de la biodiversité en Côte d'Azur, la forêt et la mer. C'est dans ce cadre qu'elle a conclu un partenariat d'envergure avec l'**Institut océanographique Paul Ricard** pour la création [d'une] écloserie polyvalente, partenariat qui va se poursuivre durant les trois prochaines années à travers un nouveau projet scientifique. »

Soutenir la recherche sur les changements climatiques

La **Fondation BNP Paribas** a choisi de se rapprocher de la recherche en soutenant « déjà depuis 2010 le projet Subglacior dont l'objectif est de remonter dans l'histoire du climat grâce à un carottage innovant de la glace en Antarctique (laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement). Le programme décidé en 2011, d'une durée de trois ans, doté d'un budget de trois millions d'euros soutient quatre programmes supplémentaires de recherche. »



BNP Paribas, l'un des premiers réseaux bancaires internationaux, souhaite promouvoir la protection de l'environnement au sein de sa politique interne. Il s'agit de réduire les impacts directs et indirects de ses activités en termes de consommation d'énergie, gestion des déchets, etc. Cette responsabilité s'inscrit également dans les appels d'offres et dans le choix de ses fournisseurs.



YVES ROCHER

Yves Rocher est un groupe industriel spécialisé dans le domaine de la cosmétique végétale. Originaire de Bretagne, le fondateur de la marque du même nom est impliqué dans la vie locale. Il a décidé d'y implanter ses sites de production, la culture de ses fleurs en agriculture biologique et y a créé un jardin botanique. La marque œuvre aussi à la conduite d'actions locales et mondiales de conservation de la nature, de solidarité et d'éducation à l'environnement.

Favoriser les partenariats multi-acteurs gagnants-gagnants

Le groupe **Yves Rocher** promeut des projets multi-partenaires en faveur de la biodiversité : « Les entreprises peuvent, d'une part, apporter leur connaissance opérationnelle et de terrain, fréquemment développée dans une diversité de pays ; et, d'autre part, faire part de leurs retours d'expérience acquis au contact d'une multiplicité de parties prenantes. En France, la Fondation nationale pour la recherche sur la biodiversité ouvre des perspectives novatrices en associant, autour de projets de recherche, entreprises, associations, institutions publiques, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces naturels et élus en tant qu'acteurs clés pour la biodiversité. »



Évian Volvic sources, filiale du groupe agroalimentaire Danone spécialisée dans le commerce de l'eau en bouteille, participe à la protection des sources d'eaux minérales menacées par l'homme et ses activités. Le groupe a mis en place des partenariats avec les acteurs locaux afin de contribuer à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration de la communication sur ces sujets.

Des partenariats publics-privés en faveur de la protection de l'eau

Le groupe **Évian-Volvic sources** indique avoir « développé, depuis plus de 20 ans, une politique originale de partenariat public-privé avec les élus et les acteurs socio-professionnels des communes concernées par la protection des zones de recharge du gisement hydrominéral (impluvium) en déployant efficacement des actions en faveur de la protection de l'eau et de l'environnement. Les mesures conduites sont établies afin de soutenir le développement local dans un objectif global de qualité (qualité des produits agricoles, qualité de vie, qualité des espaces naturels). »

Diversifier les partenaires pour développer des projets écoresponsables

Dans le cadre des projets du label Éco-école, la **Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe** mise également sur les partenariats : « Le partenariat avec des structures variées, de différents horizons et cœurs de métier, est au cœur de chaque projet. La relation avec nos partenaires est centrale tant en termes d'échanges d'expertise que dans sa dimension financière. Leur soutien nous permet de garantir la qualité des thématiques et la gratuité de l'accompagnement Éco-école. »



La **Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE)** a mis en place dans 50 pays un label intitulé Éco-école qui s'adresse aux écoles, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement écoresponsable et intègrent l'éducation à l'écologie et au développement durable dans les enseignements et a adapté le concept de l'agenda 21 aux établissements scolaires.

BOUYGUES

Bouygues est un groupe industriel dont les métiers s'organisent autour de deux pôles : la construction et les télécoms et les médias. La prise en compte du développement durable au sein de l'entreprise revêt plusieurs formes. Dans le domaine de la construction, le groupe s'attache particulièrement à l'innovation en matière de constructions durables.

Travailler avec les collectivités à la conception de villes durables

L'approche partenariale est également importante pour l'aménagement des territoires et la transition vers des modèles urbains durables. « **Bouygues** immobilier vient de franchir une étape avec la création d'UrbanEra, qui [...] accompagne les collectivités locales dans leurs projets éco-urbains. Bouygues immobilier a défini une réponse [...] aux attentes des collectivités, pour la réalisation d'une nouvelle génération de quartiers durables à énergie positive. Du diagnostic initial au pilotage opérationnel du quartier, UrbanEra a pour ambition d'optimiser l'ensemble des paramètres du quartier durable. »

Le mécénat de compétence pour développer l'accès à l'énergie

ENEA Consulting signale qu'elle « consacre 20 % du temps des collaborateurs à des projets d'accès à l'énergie auprès d'organismes d'aide au développement et d'entreprises privées. Cet engagement se matérialise de deux façons : via du mécénat de compétences auprès des acteurs sociaux dans la structuration de leurs projets et au travers de missions de conseil rémunérées pour accompagner les grands groupes à la prise en compte de cet enjeu. »



ENEA Consulting est un cabinet de conseil spécialisé dans l'énergie et le développement durable. Son mécénat de compétences (20 % du temps de travail de chaque collaborateur) est dédié à des projets d'accès à l'énergie des populations les plus démunies (études techniques, économiques et stratégiques).



L'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté

Le second thème défini pour Rio+20 par les Nations unies aborde la transition vers un nouveau modèle économique, sobre en ressources naturelles, propre, décarboné et respectueux des principes d'équité sociale et du bien-être humain. Il inclut la promotion d'un développement humain visant l'éradication de la pauvreté.

Innover pour des produits et services plus durables

Plus qu'un modèle alternatif, le développement durable représente aujourd'hui un nécessaire engagement au quotidien pour l'avenir. Des modes de transport à l'habitat, en passant par l'aménagement des villes et la gestion des déchets, l'essentiel de nos modes de vie est à repenser et remodeler. Associations comme entreprises, de nombreux acteurs ont désiré faire part de leurs idées et actions pour faciliter notre transition vers un avenir durable.

Une stratégie nationale au service du développement durable

Le ministère a élaboré une **stratégie nationale de développement durable (SNDD) 2010-2013** : un cadre politique national pour une économie verte et équitable. Fruit d'une longue concertation avec tous les ministères et acteurs socioéconomiques, la SNDD française met en lumière les objectifs, les choix stratégiques et les leviers d'action pour aller vers une économie verte et équitable. Ceux-ci dessinent les voies d'une économie à la fois sobre en ressources naturelles (énergie, matières premières, eau, espace, biodiversité...), décarbonée et intégrant également les dimensions humaines et sociales. Organisée en neuf défis clés, cohérents avec ceux de la stratégie européenne de développement durable, la SNDD constitue le cadre de référence et d'orientation proposé à l'ensemble des représentants des acteurs de la Nation, publics et privés, en matière de développement durable.



GDF SUEZ

ÊTRE UTILE AUX HOMMES

GDF-SUEZ est l'un des leaders mondiaux dans le domaine de l'énergie. Le groupe inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers pour contribuer à la préservation des ressources et lutter contre le changement climatique. GDF SUEZ développe sa production d'énergies renouvelables, innove pour trouver des solutions durables de gestion des déchets, soutient la recherche et participe au développement énergétique de régions démunies sur ce point.

L'innovation : une des clés de la transition vers une énergie durable

Quel que soit le secteur d'activités, l'innovation est un facteur clé pour cette transition. Ainsi **GDF Suez** signale qu'il investit « dans la R&D afin de développer les technologies [...] et d'optimiser ses installations : développement d'un parc de production basé sur des installations efficaces (CCGT¹, éolien, hydraulique, cogénération), expérimentation de la gazéification de la biomasse, développement de procédés innovants pour le chauffage tels que la microcogénération pour les nouvelles générations de chaudières ou encore la pompe à chaleur gaz ».

¹ « Combined Cycle Gas Turbine » ou centrale à cycle combiné. Il s'agit d'une centrale thermique qui associe deux types de turbines entraînant une génératrice qui produit de l'électricité.



Depuis 2007, le **Collège des directeurs du développement durable** réunit plus de 80 directeurs du développement durable et de la responsabilité sociale d'entreprises privées et publiques. L'association est un lieu d'échange sur leurs expériences et bonnes pratiques respectives.

Des constructions à forte efficacité énergétique

Très présent dans les contributions reçues, l'habitat s'affirme comme l'un des secteurs clés de l'innovation responsable.

Selon le **Collège des directeurs du développement durable (C3D)** : « Mieux vivre son logement, et notamment mieux optimiser ses consommations, passe par davantage de services associés. Les bâtiments sont techniquement de plus en plus intelligents. Les systèmes de mesure, de pilotage, voire de délestage des fluides se développent. Dans le cadre de projets de rénovation, apparaissent également de nouveaux types d'engagements, comme les contrats de performance énergétique qui assurent aux usagers des niveaux de consommations énergétiques maximales ».

De nouveaux matériaux et systèmes de construction

Côté matériaux de construction, le **groupe Lafarge** informe que « depuis plus d'un an, les équipes d'ingénieurs [...] travaillent à la constitution d'un catalogue de systèmes constructifs adaptables aux normes et aux enjeux de la construction durable partout dans le monde. Ces systèmes reposent sur l'association de différents matériaux (y compris certains produits par d'autres entreprises, tels le verre ou des isolants) et des principes de construction innovants. Une trentaine de systèmes sont disponibles et cinquante autres propositions sont en cours d'élaboration ».



Le **groupe Lafarge** – leader mondial des matériaux de construction – a proposé des solutions innovantes pour limiter l'impact environnemental de ses constructions. Partant du constat qu'un tiers des émissions de CO₂ émane des bâtiments, le groupe accompagne notamment les professionnels du secteur auxquels il propose son expertise.

La construction de bâtiments à énergie positive

Bouygues immobilier indique quant à lui qu'il « conçoit des immeubles à la pointe des innovations environnementales et en avance sur la réglementation. Le concept Green Office en est une illustration. Les bâtiments à énergie positive sont une nouvelle génération d'immeubles tertiaires qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Avec Green Office, Bouygues immobilier est passé du concept à une véritable réalité de marché et a validé avec ses clients un nouvel écosystème, basé sur l'efficacité énergétique garantie, source de création de valeur. » (cf. présentation page 18)



L'optimodalité se définit comme l'optimisation des performances techniques, économiques et environnementales des chaînes de transport des marchandises. Le **Cercle pour l'optimodalité** est une association qui regroupe plusieurs dizaines d'entreprises des secteurs ferroviaire, maritime, routier et fluvial, ainsi que des banques et experts. Elles œuvrent à la promotion de solutions favorisant le passage de l'économie du transport vers une économie décarbonée et sobre en énergie.

Imaginer des réseaux de transports décarbonés et sobres

Le transport constitue un autre secteur important pour la transition vers une économie verte. Selon le **Cercle pour l'optimodalité**, une mobilité durable doit répondre à « un triple objectif : social, penser l'avenir des transports afin de répondre aux besoins quotidiens de déplacement du plus grand nombre de personnes, et l'approvisionnement de ces personnes ; environnemental, de la mobilité durable dépendra fortement la réduction des émissions de gaz à effet de serre, largement conditionnée par l'innovation en matière d'infrastructure et de transports et ce pour tous les modes route, fer, fleuve, mer ; économique, [...] de la diversité des modes de transports et de leur disponibilité dépend le développement du tissu industriel et commercial d'un territoire et donc son essor économique ».



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement et du développement durable. L'agence apporte aux entreprises, collectivités locales, aux pouvoirs publics et à tous les demandeurs ses capacités d'expertise et de conseil et elle aide au financement de projets.

Accompagner la transition énergétique des collectivités locales

Dans le domaine de l'énergie, certains acteurs proposent des approches territoriales. Ainsi l'**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie** (Ademe) porte au cœur de son activité des objectifs d'efficacité et de résilience énergétiques. À travers le label européen Cit'ergie, elle « propose aux collectivités un processus d'amélioration continue en vue d'élaborer une politique énergétique et climatique efficace et exemplaire. La démarche se fait autour de six domaines dans lesquels la collectivité est compétente ou influente : le développement territorial, le patrimoine de la collectivité, l'approvisionnement énergétique, l'eau et l'assainissement, la mobilité, l'organisation interne et la communication ». L'agence soutient également « le développement de l'éolien en participant à l'élaboration de méthodes de concertation et en soutenant des projets visant à limiter l'impact des éoliennes sur la faune, ou permettant de limiter les perturbations des radars par les éoliennes ».

Résilience énergétique : mesurer l'adaptation

Sur le thème de la résilience énergétique, **HELIO international** indique avoir « développé une méthodologie simple et transparente ainsi qu'un ensemble d'indicateurs visant à évaluer la vulnérabilité et la résilience des systèmes énergétiques nationaux au changement climatique. En appliquant les indicateurs aux systèmes énergétiques, HELIO cherche à favoriser l'identification de politiques et de mesures (P&M) les mieux à même de faciliter et de soutenir les activités d'adaptation. Les indicateurs vulnérabilité – adaptation – résilience énergétique (VAR) mesurent la vulnérabilité des systèmes énergétiques et l'efficacité des efforts d'adaptation dans le secteur énergétique ».



HELIO international est un réseau mondial d'experts spécialisés dans les domaines de l'énergie et du développement. Ils travaillent à l'évaluation des politiques énergétiques nationales pour informer les décideurs de leur efficacité. Pour ce faire, HELIO International a élaboré des indicateurs afin de mesurer, évaluer et présenter les contributions des politiques énergétiques à l'écodéveloppement.

Mieux valoriser les déchets

Alors que nos sociétés produisent de plus en plus de déchets, une réflexion globale sur leur gestion et leur valorisation s'impose. Il s'agit, comme le précise l'**Ademe**, « de gérer le déchet en limitant au maximum les nuisances environnementales et sanitaires, tout en gardant en mémoire que le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit. Aujourd'hui le déchet n'est plus uniquement considéré comme une substance dont on se défait, mais comme une ressource matière et une énergie renouvelable. Il est un enjeu clef de l'économie circulaire ». Ainsi, en matière de déchets organiques, tels les effluents d'élevage, l'ADEME « promeut une approche territoriale de gestion des déchets organiques et les démarches garantissant la qualité du compost. Depuis l'entrée en vigueur du tarif d'achat de l'électricité produite à partir de biogaz en 2006, la méthanisation notamment agricole connaît un regain d'intérêt en France ». (cf. présentation ci-dessus)

L'activité de **Suez environnement** vise également la valorisation des déchets « allant du démantèlement des produits en fin de vie à la production de matières premières secondaires de qualité ». Par exemple, l'entreprise indique que « Degrés bleus, innovation de Lyonnaise des eaux, est un système de géothermie utilisant la chaleur des eaux usées circulant dans les réseaux d'assainissement afin de chauffer ou climatiser tous types de bâtiments. Cette solution permet une diminution de plus de 50 % de la consommation d'énergie et une réduction pouvant aller jusqu'à 70 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à une solution thermique traditionnelle. Elle peut également être couplée à une installation de géothermie souterraine » (cf. présentation page 23).

Lutter contre la pauvreté et les inégalités

Lutter contre les exclusions et éradiquer la pauvreté, dans les pays du Sud mais aussi au Nord, constituent l'un des objectifs essentiels du développement durable. Les acteurs français se mobilisent à tous les niveaux afin de façonner des sociétés plus justes, équitables et prospères.

S'engager pour la réinsertion des personnes en difficulté

En France, **Suez environnement** indique qu'il « contribue à l'économie sociale et solidaire à travers des programmes de réinsertion de personnes en difficulté, en partenariat avec des associations locales : [... le groupe] a lancé le programme La Maison pour rebondir dont le but est de redynamiser les quartiers moins développés économiquement et socialement. La première maison ouvrira ses portes à Bordeaux prochainement et s'appuiera sur les instances locales (publiques et privées) pour intervenir au niveau de l'accès à la formation et à l'emploi ».



Suez Environnement est spécialisé dans le domaine de la gestion de l'eau et des déchets. Le groupe gère la production et la distribution de l'eau potable, la collecte et l'épuration des eaux usées ainsi que des eaux pluviales. L'entreprise collecte, valorise et traite aussi les déchets résultants des activités domestiques et industrielles.

Aider les entreprises à lutter contre l'illettrisme

Le réseau des **chambres d'industrie et de commerce** a choisi de s'engager en faveur de la lutte contre l'illettrisme en France : « Pour lutter contre ce tabou, le réseau a rédigé un rapport sur les risques et surcoûts de l'illettrisme en entreprise et, dans le prolongement de ce travail, sensibilisé les entreprises et les centres de formation d'apprentis consulaires aux situations d'illettrisme qu'elles peuvent méconnaître. Des diagnostics illettrisme et une offre de formation aux compétences de base sont proposés aux entreprises afin de repérer le plus tôt possible les cas d'illettrisme et y remédier, sans stigmatiser, pour maintenir les personnes dans l'emploi et leur permettre d'évoluer dans l'entreprise » (cf. présentation page 9).



Un développement économique équitable

À l'international, différents acteurs s'engagent à soutenir le développement économique local à travers des projets de renforcement de compétences. C'est le cas du groupe **Yves Rocher**, dans le cadre de sa filière d'huile essentielle de saro (*Cinnamosma fragrans*), un arbuste de Madagascar. Yves Rocher indique avoir « travaillé avec tout un réseau de partenaires locaux (l'ONG MATE, le ministère malgache de l'Environnement, le CIRAD etc.) pour développer, avec un groupement de villageois, la collecte des feuilles de saro et leur distillation. Parallèlement à des projets de plantation de saro et d'éducation, Yves Rocher a fait le choix de donner les moyens aux producteurs de proposer leur huile essentielle à d'autres clients. Il a pour cela transmis le dossier d'étude nécessaire à la commercialisation de l'huile essentielle en aromathérapie et a financé une unité de distillation » (cf. présentation page 17).



Egis est un groupe de conseil et d'ingénierie dans le domaine de l'aménagement du territoire (transport, ville, bâtiments, industrie, eau, environnement et énergie). Le groupe indique vouloir placer sa politique de responsabilité sociale au cœur de sa stratégie de développement. Il intervient dans une centaine de pays sur des thématiques de développement des territoires, adaptation au changement climatique, efficacité énergétique ou encore de biodiversité.

L'assistance agricole aux populations défavorisées

Le groupe **Egis** accompagne notamment le développement des régions isolées à travers différents projets : « Le projet d'irrigation dans la région de Phan Ri et Phan Thiet vise à développer la production agricole et ainsi réduire la pauvreté dans une des zones les plus sèches au Viet Nam (Province de Binh Thuan). [...] En qualité de pilote d'un groupement international, Egis fournit une assistance technique au ministère des Ressources en eau et de la Météorologie du Cambodge pour l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique sectorielle de l'eau. Le projet vise à développer l'agriculture irriguée dans les zones rurales défavorisées du nord-ouest du pays par la mise en place d'un système de gestion intégrée des ressources en eau ».

La formation des populations pour un développement autonome

L'association **Les Ateliers de la Terre** signale, quant à elle, la création d'un centre « dont le but est de former les paysans locaux aux techniques de l'agriculture biologique et responsable. Le programme de formation est élaboré en partenariat avec la Fondation Pierre Rabhi. [...] Au carrefour de plusieurs pays – Mali, Bénin, Burkina-Faso – ce centre favorisera la formation des producteurs de cette région du continent africain. Cela permettra le développement d'une offre adaptée aux populations locales et palier les fluctuations des prix sur les matières premières ».



Les Ateliers de la Terre, think tank privé-public, forment un cercle de réflexion qui analyse et réfléchit aux enjeux du développement durable. Ils animent des débats d'idées, encouragent des innovations intellectuelles et apportent leur expertise aux décideurs. Les activités des Ateliers de la Terre s'articulent autour de trois axes : l'organisation d'événements de réflexion, les publications et propositions de solutions et recommandations aux décideurs, ainsi que la mise en place de programmes de terrain.



Permettre l'accès à l'énergie pour des populations isolées

D'autres projets visent plus spécifiquement à faciliter l'accès aux services dits essentiels. Le **Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités** (GERES) promeut notamment l'accès à l'énergie pour tous. Dans les régions de l'Himalaya, « les ONG accompagnent les populations et mobilisent les artisans locaux (maçons, menuisiers, charpentiers et commerçants) pour développer l'économie locale et intégrer les techniques d'efficacité énergétique dans les bâtiments domestiques et communautaires des villages. Le développement d'activités artisanales en hiver est également accompagné (tissage, filage). Il s'agit en fait d'organiser la société civile en réseaux durables de diffusion des mesures d'efficacité énergétique et de constituer un réseau d'acteurs sur le thème de l'adaptation au changement climatique en région montagneuse ».

C'est également le parti pris de **GDF Suez** qui cite, dans le cadre du programme Rassembleurs d'énergie, « l'électrification de villages au Pérou, à la frontière du Brésil, à partir d'installations photovoltaïques et micro-hydrauliques (don et mécénat de compétences pour une ONG interne de collaborateurs), [...] ou encore la construction d'une micro centrale hydraulique en Tanzanie (investissement) » (cf. présentation page 20).

Les **Ateliers de la Terre** indiquent avoir mis en place le programme « Lighting A Billion Lives » en Afrique, en partenariat avec l'institut indien TERI, The Energy and Resources Institute, dirigé par le Dr Pachauri. Le but de ce programme est d'apporter l'éclairage, à l'aide de lampes LED chargées à partir d'énergie solaire, dans des villages très reculés et défavorisés d'Afrique, pour améliorer les conditions de vie des populations locales. Notre action débutera au Niger, puis ce programme sera étendu à d'autres pays d'Afrique francophone » (cf. présentation page 24).



Le **GERES** – Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités – est une association à but non lucratif créée en 1976, au lendemain du premier choc pétrolier, regroupant des experts énergéticiens, environnementalistes, agro-économistes, architectes, etc. Ses actions visent à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres par la mise en œuvre de projets qui réduisent la précarité énergétique, préservent l'environnement et limitent les changements climatiques et leurs conséquences.

Un projet pour lutter contre la malnutrition

L'accès à l'alimentation est également une préoccupation majeure. Dans le cadre de la création d'une éclosérie sur l'île d'Embiez, la **Caisse d'épargne Côte d'Azur** et l'**Institut océanographique Paul Ricard** précisent que « l'un des objectifs de ce projet est d'ordre alimentaire avec la culture expérimentale d'algues microscopiques (spiruline...) utilisées pour combattre la malnutrition dans les pays en voie de développement et pour l'alimentation animale » (cf. présentation page 17).

Consommer responsable et transformer les organisations

La transition vers une économie plus propre et plus sobre ne peut s'opérer sans une profonde mutation de nos modes de consommation et de production. La société de demain requiert notamment un citoyen « consom'acteur », averti et responsable.

Informier sur l'impact socio-environnemental des produits de consommation

L'impact socioenvironnemental des produits de consommation est une information essentielle pour permettre des choix informés.

C'est notamment le domaine d'activités de l'entreprise **Greenext** : « L'innovation de Greenext s'appuie sur une base de données unique comprenant les profils environnementaux des 500 000 produits de consommation courante distribués en France.

[Elle] poursuit un seul et même objectif : fournir aux acteurs de la chaîne de consommation, dans un délai rapide, les clés de compréhension et d'action sur l'impact socioenvironnemental des produits pour leur permettre de devenir des acteurs du changement. Au-delà de l'environnement, ces informations ont vocation à recouvrir tout ce qui concerne les conditions de fabrication et d'usage des produits : origine, composition dans une optique de santé, consommation d'énergie, déchets, nutrition... jusqu'au social ».

greenext

Jeune entreprise créée en 2007, **Greenext** accompagne les entreprises vers un développement et une croissance respectueux de l'environnement et du progrès social. L'entreprise s'est spécialisée dans le calcul et l'affichage de l'impact socio-environnemental des produits. Greenext promeut une transformation rapide des modes de production et de consommation vers une économie verte, durable et transparente.



L'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (ILEC) a mis en place, en partenariat avec trois organismes (ANIA, Association nationale des industries alimentaires, AFISE, Association française des industries de la détergence, de l'entretien et des produits d'hygiène industrielle, FEBEA, Fédération des entreprises de la beauté) un dispositif d'information environnementale sur une sélection de produits. Il s'agit d'harmoniser la sémantique utilisée pour l'information des caractéristiques environnementales afin de rendre lisible l'impact des produits de grande consommation.

Un système d'information visuel et simple

Dans le cadre de l'expérimentation nationale et volontaire d'affichage des caractéristiques environnementales des produits, menée en France par le ministère du Développement durable, l'**Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (Ilec)** et les fédérations partenaires ont choisi de lancer un dispositif harmonisé d'information environnementale pour les consommateurs. « Pour faciliter la compréhension du consommateur, ces indicateurs, qualitatifs ou quantitatifs, sont répartis en quatre thèmes (effet de serre, eau, biodiversité, ressources naturelles), clairement identifiés par des pictogrammes colorés et facilement reconnaissables. Ils sont définis dans un langage simple, donnant les clés de la compréhension des enjeux environnementaux. Chaque mesure est rapportée à une unité fonctionnelle et replacée dans un contexte familier pour le consommateur (notamment par l'utilisation d'éléments de comparaison) ».



Biocoop est un réseau de magasins spécialisés dans la vente de produits issus de l'agriculture biologique, des produits du commerce équitable ou encore des cosmétiques biologiques. Il participe notamment à l'expérimentation nationale d'affichage environnemental initiée par le ministère du Développement durable. À ce titre, Biocoop s'engage à informer le consommateur sur l'impact environnemental de ses produits en prenant en compte plusieurs facteurs (gaz à effet de serre, eau, air).

Evaluer l'ensemble des impacts environnementaux

Biocoop participe à l'expérimentation. Selon cette entreprise : « Mesurer et communiquer l'impact des produits, c'est nous donner des bases d'amélioration de nos actions et donner les moyens aux parties prenantes d'en mesurer les effets ». Elle affirme que « parce que l'environnement est un système complexe, il est nécessaire de prendre en compte plusieurs effets. Les émissions de gaz à effet de serre bien sûr, mais aussi les autres impacts sur l'air et sur l'eau. Un indicateur d'impact, dans le cadre de la norme ISO, est une valeur calculée après mesure permettant d'exprimer au travers d'une seule valeur l'effet non désiré de l'ensemble du processus de vie du produit ».

Le soutien aux circuits courts

D'autres acteurs encouragent également une consommation et une distribution responsables dans des secteurs plus ciblés, telles les **chambres d'agriculture** qui soulignent qu'elles « s'engagent activement dans le développement de l'agriculture biologique, des circuits et de la commercialisation de proximité (paniers, marchés, restauration collective, magasins de producteurs, Bienvenue à la Ferme...) ».



Créées en 1924, les **chambres d'agriculture** constituent aujourd'hui un réseau au service du développement des agricultures et des territoires. Elles accompagnent notamment les agriculteurs sur les aspects techniques, environnementaux, économiques et administratifs et contribuent au dynamisme économique des territoires en lien avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

Les ménages aidés par des tarifs adaptés

Suez Environnement propose « à ses clients de les aider à élaborer et à mettre en place des mécanismes de tarification sociale. Ainsi, par exemple, à Libourne, en Gironde, cette initiative est déjà mise en place, faisant la distinction entre l'eau vitale, l'eau utile et l'eau de confort : un prix symbolique est appliqué pour les 15 premiers m³ consommés, considérés comme vitaux ; au-delà de ce volume, le tarif augmente progressivement » (cf. présentation page 23).





BelloNatural est une jeune entreprise spécialisée dans le domaine de la cosmétique naturelle. A chaque étape de production, l'entreprise s'engage à prendre en compte le développement local et le respect de l'environnement : les populations locales travaillent en circuit court (les travailleurs sont regroupés en coopérative) et les cycles naturels de récolte sont respectés afin de préserver la biodiversité.

La sobriété à toutes les étapes du cycle de vie des produits

De nombreuses entreprises indiquent avoir fait des choix de démarches plus responsables, que ce soit dans leurs processus de production, par exemple selon une approche cycle de vie, ou dans l'organisation ou la gestion de leurs activités et ressources humaines. C'est le cas par exemple de **BelloNatural** qui affirme « agir sur la réflexion et le choix de l'ensemble du cycle de vie des produits utilisés, de l'emballage (en utilisant des contenants recyclés et recyclables) aux matières premières (en exploitant de façon cohérente et modérée les matières premières) [et] mettre en place une économie de la sobriété : une économie qui s'attache plus à la qualité qu'à la quantité ».

La réduction de l'impact environnemental au sein de l'entreprise

La société **TeamTo** signale qu'elle intègre dans ses pratiques et modes de gestion des préoccupations de développement durable : « Le recyclage de notre matériel irrécupérable par la mise en place de la D3E : la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques ; la collecte du papier sur place ; la 'durabilisation' des machines (habituellement dans le secteur, le taux de renouvellement du parc des machines est de 3 ans ; chez TeamTO il est de 6 ans), des lieux de vie et de restauration ; une sensibilisation des collaborateurs ; l'utilisation très fréquente de systèmes de conférence téléphonique, pour réduire le nombre de déplacements [...] ».

Le groupe **BNP Paribas** précise également sa politique de responsabilité sociétale et environnementale : « Nous nous sommes ainsi engagés à fortement réduire la consommation de papier et augmenter le recours au papier responsable (i.e. recyclé ou ecolabelisé), au travers d'une politique Papier « Consommer moins, consommer mieux, trier plus » qui définit des objectifs chiffrés sur ces trois axes. Nous avons aussi diffusé en interne une politique sur le traitement en fin de vie de nos déchets électriques et électroniques (plus spécialement de nos matériels IT) afin d'éviter les impacts sociaux ou environnementaux qu'une mauvaise gestion de ces déchets peut occasionner [...] » (cf. présentation page 17).

Selon **Evian-Volvic sources**, en 2008 l'entreprise a « pris l'engagement de réduire son empreinte carbone de 40 % en 5 ans. Cet engagement majeur pour l'entreprise a entraîné la révision du fonctionnement des quatre grands schémas de production : réduction de l'utilisation des fluides et des énergies, évolution de la logistique de la route vers le rail, réduction du poids des emballages et développement à grande échelle de nouveaux matériaux, communication en faveur du recyclage. En mars 2012, une réduction de 38 % est atteinte et l'objectif de -40 % est en passe d'être réalisé d'ici la fin de l'année » (cf. présentation page 18).



TeamTo – studio d'animation et producteur indépendant – s'engage pour le développement durable à travers des actions concrètes au sein de l'entreprise concernant la gestion des déchets, l'efficacité énergétique ou le suivi de l'empreinte carbone. TeamTo produit la série « Plankton Invasion » qui traite du réchauffement climatique par le biais de l'humour. À l'occasion de ce projet, la société a renforcé ses bonnes pratiques pour être en adéquation avec le sujet de la série.



Préserver, ensemble, la biodiversité et les écosystèmes

La préservation des écosystèmes et de la biodiversité, particulièrement affectés par le réchauffement climatique et l'activité humaine, constitue l'une des priorités de notre siècle. De nombreux acteurs s'engagent pour contribuer à protéger ces équilibres naturels fragiles.

La conservation des espèces menacées

Au sein du **parc national de Guadeloupe**, « le projet de réintroduction du lamantin poursuit trois objectifs principaux : l'amélioration du statut de conservation de l'espèce en rétablissant un noyau de population en Guadeloupe [...] ; l'expérimentation par la première réintroduction d'un mammifère marin à l'échelle mondiale, qui fournira un modèle pour d'autres populations de lamantins dans la Caraïbe et ailleurs dans le monde ; la reconquête d'un élément fort du patrimoine naturel guadeloupéen, animal emblématique qui perdure dans la culture et l'imaginaire collectif au travers de Manman D'lo, personnage mythique des contes créoles ».

La restauration de la biodiversité est également au cœur du projet d'écloserie mis en place conjointement par la **Caisse d'épargne Côte d'Azur** et l'**Institut océanographique Paul Ricard** : « L'écloserie polyvalente est composée de plusieurs espaces, dont quatre salles climatisées (élevage, production des proies, production d'algues et stabulation de géniteur). Le hall restant est consacré à l'élevage en grand volume et au grossissement des alevins. Les installations accueillent des groupes de visiteurs qui peuvent échanger avec les scientifiques et les techniciens et visiter une exposition permanente sur les espèces menacées » (cf. présentation page 17).



Le **parc national de Guadeloupe** figure parmi les hauts lieux de la biodiversité de l'arc Caraïbe. Il assure la protection de près 17 000 ha de forêt tropicale et 4 000 ha de milieux marins classés au titre de réserves de la biosphère par l'Unesco. En ce sens, il a une responsabilité éminente dans la connaissance et la protection de la biodiversité outre-mer.

Le respect du rythme de la nature

Selon **Yves Rocher**, « la connaissance des interactions à la biodiversité constitue un préalable pour inventer de nouveaux leviers d'action soutenables. Prenons l'exemple du sourcing végétal. Avant toute utilisation d'une ressource végétale, sa disponibilité mais aussi les conséquences socioéconomiques de son utilisation doivent être évaluées. Au-delà de la gestion environnementale, le sourcing végétal peut être utilisé en tant que levier au service de la conservation de la biodiversité et du développement local, conformément aux principes de la Convention sur la Diversité Biologique ». Dans le cadre de cette stratégie, l'entreprise indique qu'elle « souhaite maintenir localement ces cultures végétales y compris pour la valeur immatérielle qu'elles génèrent » (cf. présentation page 17).



Depuis 1925, la **Cité internationale universitaire de Paris**, fondation privée, poursuit l'ambition de ses fondateurs : accueillir à Paris plus de 10 000 étudiants, chercheurs, sportifs et artistes de haut niveau et venus du monde entier. Le développement durable est au cœur de la stratégie de la fondation : l'évolution du parc de la Cité en un véritable écoparc, site vert pilote à Paris, en fait partie intégrante.

Préserver la biodiversité en ville

La biodiversité locale est également centrale à la stratégie écoparc développée par la **Cité internationale universitaire de Paris**. Celle-ci vise « à adopter un mode de gestion différenciée des espaces verts et du parc arboré en n'appliquant pas à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Elle s'est concrétisée par une sensibilisation des jardiniers à la gestion différenciée, par la pratique du désherbage à la vapeur, l'arrêt du recours aux produits chimiques (zéro phytosanitaire) et une convention d'élagage avec l'école de Saint-Germain-en-Laye, articulée avec les techniques d'accès et déplacements des équipes en interne qui ont notamment permis de recréer une voûte cathédrale sur le double alignement ».

Des mesures de dégradation des écosystèmes aquatiques

La société **Biocoop** mesure quant à elle « l'impact sur l'eau [de ses produits] via l'indicateur d'eutrophisation : ce critère d'impact correspond à la dégradation du milieu aquatique par l'apport excessif de nutriments, causant ainsi la prolifération d'espèces uniques (algues, plantes aquatiques). Ce déséquilibre peut conduire à la détérioration de l'écosystème. Ces nutriments sont majoritairement des nitrates ou des phosphates libérés par l'épandage agricole ou les rejets industriels » (cf. présentation page 27).

Des solutions pour rétablir l'équilibre des écosystèmes

Le **Centre national de la recherche scientifique (CNRS)** signale l'importance de la recherche et de l'innovation dans la restauration des écosystèmes. Il écrit notamment que « la dégradation de la plupart des milieux, conséquence de leur surexploitation ou de leur mauvaise gestion, rend urgente leur restauration. L'ingénierie écologique, application des principes de l'écologie à la gestion de l'environnement, joue un rôle fondamental : le semis de plantes accumulatrices de métaux lourds pour la réhabilitation des sols pollués ou encore l'épuration des eaux par les microorganismes sont, par exemple, des avancées récentes ».



Le **Centre national de la recherche scientifique (CNRS)** participe aux débats engagés sur le développement durable par le biais de l'institut écologie et environnement. Les scientifiques du CNRS travaillent notamment à l'évaluation des changements climatiques et de l'état des ressources naturelles, ainsi qu'à l'anticipation des conséquences des actions humaines sur l'environnement.



L'association multi-acteurs **Orée**, créée en 1992, rassemble des entreprises, des collectivités territoriales, des associations professionnelles et environnementales et des organismes académiques et institutionnels chargés de développer une réflexion autour des meilleures pratiques environnementales. Leur but est de mettre en place des outils pratiques pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans la logique de croissance économique et dans le cadre des territoires.

Activité industrielle et respect de l'environnement

Afin de réduire l'impact de l'activité humaine sur son environnement, l'association **Orée** signale la mise en place d'un groupe de travail « dédié au thème de la gestion collective de l'environnement et de l'écologie industrielle sur les zones d'activités actif depuis une dizaine d'années. Ce groupe de travail a déjà donné lieu à plusieurs ouvrages dont le guide *Mettre en oeuvre une démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités* ». L'association indique également que ses « adhérents travaillent sur un bilan biodiversité des organisations ».





Construire une « économie bleue »

Pour beaucoup, la transition vers une économie verte doit s'accompagner de celle vers une « économie bleue » permettant une gestion durable des ressources halieutiques, du milieu marin et des activités marines.

Une gouvernance française multi-acteurs pour mieux gérer les milieux marins

En France, le **Grenelle de la Mer** a marqué, dès l'année 2010, un tournant en matière de programmation de la recherche et de pratiques scientifiques sur les sujets marins. Les projets de recherche qui développent des approches écosystémiques sont désormais l'objectif poursuivi. Sur un mode de concertation multi-acteurs, le Grenelle de la mer aborde des sujets aussi diversifiés que le maintien des ressources halieutiques, la biodiversité marine et littorale, la gestion des ports et le transport maritime, les énergies marines, les pollutions marines, etc.



Depuis 1990, le **réseau MedPan** s'attache à fédérer les gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) en Méditerranée. L'objectif du réseau est d'améliorer la gestion des AMP, soutenir leurs activités et promouvoir la création de nouvelles aires marines. Le réseau MedPAN veut ainsi contribuer à atteindre les objectifs fixés par la convention sur la diversité biologique à Rio de Janeiro en 1992. Son action recoupe à la fois des activités de sensibilisation, communication, appui à la gestion et développement d'une gouvernance régionale et internationale.

Échanger et soutenir les projets de protection marine

Aux échelles nationale et régionale, de nombreux acteurs souhaitent préparer l'économie marine de demain : une « économie bleue » propre et sobre en ressources.

Le **réseau MedPAN** fédère les gestionnaires d'aires marines protégées (AMP). Il a pour principales missions : « l'analyse du réseau des AMP en Méditerranée (répertoire des AMP, état des lieux des AMP tous les 4 ans) et l'appui à la gestion des AMP (veille informative, centre de ressources, ateliers d'échanges d'expérience, outils méthodologiques, pérennisation du mécanisme de renforcement des capacités, soutien aux projets de gestion et de suivis sur le terrain, émergence de projets transnationaux thématiques) ».

Les citoyens au secours des littoraux

L'association **Planète Mer** promeut notamment une meilleure connaissance du milieu marin à travers son programme Biolit. Selon elle, « l'effort de recherche conduit par les équipes scientifiques ne suffit pas pour bien comprendre les évolutions des biocénoses littorales en réponse aux changements globaux et aux pressions humaines. Il convient aujourd'hui de collecter, suivant des méthodologies éprouvées, des données en mobilisant des réseaux citoyens d'observateurs du littoral : seul moyen de disposer d'un grand nombre d'observations sur l'état de la biodiversité côtière ».



Planète Mer est une association loi 1901 oeuvrant pour la protection de la vie marine et des activités humaines qui en dépendent. Ses objectifs consistent à : pérenniser les ressources par une exploitation durable du milieu marin, repenser les emplois et activités en fonction des nouvelles données sur la biodiversité, sensibiliser par une meilleure diffusion de l'information.

Développer des ports respectueux et propres

Enfin, dans le cadre d'un appel à projet pour la réduction de l'impact des zones portuaires sur la biodiversité, le groupe **Egis** a lancé, en partenariat avec le Grand Port de Marseille, le projet GIREL portant sur « les 3 000 ha de la zone portuaire. L'objectif est de diminuer l'empreinte écologique d'un port industriel d'au moins 50 % à partir de 2014. Ce projet constitue une innovation majeure car le concept d'éco-conception d'infrastructures portuaires n'a jamais été exploré en France ou en Europe » (cf. présentation page 24).





L'engagement de la jeunesse pour un développement plus durable

« On travaille pour le futur, et comme le futur c'est nous, on travaille pour nous ! » Benjamin, 11 ans, Collège Val-de-Seille de Nomeny.



Universités et grandes écoles s'impliquent

Les établissements d'enseignement supérieur (EES) s'affirment de plus en plus comme des acteurs majeurs dans l'évolution de la société vers un mode de développement durable.

Universités et grandes écoles, acteurs incontournables du développement durable

La **Conférence des présidents d'université** (CPU) et la **Conférence des grandes écoles** (CGE) précisent à leur propos : « Acteurs incontournables dans la construction de la société, les EES ont la double mission de faire progresser la science par leur recherche et de faire monter en compétences les apprenants par la diffusion des connaissances. Mais parce qu'ils forment les décideurs, les EES sont les cibles de questionnements quant au rôle qu'ils ont pu jouer dans l'émergence des crises financières, écologiques ou sociales ».

Pendant le Grenelle Environnement, il est apparu essentiel que les établissements d'enseignement supérieur s'impliquent dans la prise en compte du développement durable. En 2009, la loi Grenelle 1 demande notamment que : « les établissements d'enseignement supérieur élaborent un plan vert pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable ».



Le cahier d'acteur présentant le plan vert est issu d'un travail en commun des commissions développement durable de la **Conférence des présidents d'université** (réunissant les universités françaises) et la **Conférence des grandes écoles** (réunissant les grandes écoles françaises). Ce plan vert s'articule autour de neuf défis clés, conformément aux axes de la stratégie nationale de développement durable (voir encadré page 20).

Près de 40 établissements d'enseignement supérieur ont répondu à l'exercice des fiches d'acteur, rédigeant plus de 80 fiches qui présentent leurs initiatives dans le cadre du plan vert. L'encadré ci-dessous dresse la liste des établissements ayant participé à cette opération. Le texte qui suit reprend quelques extraits de ces fiches à titre de simple illustration, de façon non exhaustive, présentés selon les défis clés de la stratégie nationale de développement durable.

Ont participé à l'exercice des fiches d'acteur de l'enseignement supérieur :

Audiencia Nantes ; BEM Bordeaux ; école des métiers de l'environnement ; école des mines de Douai ; école des mines de Nantes ; école des mines Paris Tech ; ESC Clermont ; ESC Dijon Bourgogne ; ESCM ; ESC Europe ; ESC Toulouse ; ESG ; EUROMED ; INP Toulouse ; IUFM Paris ; Fondaterra ; Grenoble école de management ; LaSalle Beauvais ; polytech Clermont-Ferrand ; REFEDD ; Sciences Po ; sup de co La Rochelle ; sup de co Montpellier ; université Aix-Marseille ; université de Bourgogne ; université Dauphine ; université Lille1 ; université de Nantes ; université de Poitiers ; université de Rouen ; université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ; université Henri Poincaré, Nancy 1 ; ADDu UPI Lyon ; université Paris Diderot ; université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

🍷 *Consommation et production durables*

Des établissements d'enseignement supérieur favorisent une consommation et une alimentation plus respectueuses des hommes et de l'environnement. Plusieurs universités proposent des solutions déjeuner bio ou des paniers de proximité. Le panier de l'université professionnelle et internationale René Cassin « a pour vocation de soutenir l'agriculture locale en sensibilisant les étudiants à la consommation durable. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs. Ces derniers s'engagent à acheter la production bio (ou en cours de conversion) de l'agriculteur à un prix équitable et en payant par avance ».

🍷 *Société de la connaissance*

De nombreux établissements ont créé des modules et enseignements spécifiques ou proposent des activités de sensibilisation au développement durable. À l'école supérieure de commerce de Dijon-Bourgogne, « un module, intitulé pédagogie par l'action citoyenne (PAC), a été mis en place depuis septembre 2005 pour que l'engagement pédagogique [...] de former des entrepreneurs responsables et animés d'un esprit éthique s'applique de manière concrète. Le principe est de venir en aide aux actions solidaires de la société civile, en ouvrant les étudiants aux réalités de la société dans laquelle ils vivent par des actions bénévoles ».

🍷 *Gouvernance*

De nombreux établissements appliquent à leur échelle les principes d'une gouvernance plus participative, en associant notamment des parties prenantes internes et parfois externes. L'université de Rouen indique qu'elle « a organisé neuf ateliers thématiques auxquels était invité l'ensemble de la communauté universitaire ainsi que les parties prenantes et les partenaires de celle-ci ». Les étudiants sont eux-mêmes porteurs de nombreuses initiatives. L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, signale quant à elle la création d'un mensuel étudiant sur le développement durable « qui retrace les actions de l'université sur ces questions mois après mois ».

🍷 *Changement climatique et énergie*

Des établissements s'engagent à réduire leur consommation en énergie à travers différentes initiatives. Quatre établissements d'enseignement supérieur (école des mines de Nantes, École supérieure du bois, Polytech Nantes, ONIRIS) et un laboratoire d'analyse (IDAC) du site de La

Chantrerie à Nantes ont, par exemple, créé une AFUL (association foncière urbaine libre), l'AFUL Chantrerie, pour se doter d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

🍷 *Transport et mobilité durables*

De nombreux établissements souhaitent privilégier des transports moins polluants et plus sobres en énergie ou limiter les déplacements, notamment à travers la multiplication des visioconférences et de la formation à distance. Le plan mobilité de l'université de Poitiers, à titre d'illustration, « combine 19 actions, de la participation financière aux abonnements de bus et vélo, à l'organisation d'opérations de sensibilisation en passant par l'optimisation d'une flotte mutualisée de véhicules ».

🍷 *Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles*

Quelques établissements proposent également des initiatives en faveur de la biodiversité et de la préservation des écosystèmes. L'université de Rouen a créé une école de terrain en écologie tropicale : « Un module pédagogique consistant en une école de terrain a été mis en place en Afrique centrale (Gabon). Cette école vise à former, par la recherche, les étudiants aux enjeux de la conservation – et à former ainsi les futurs cadres des parcs nationaux ».

🍷 *Démographie, immigration, inclusion sociale*

Nombre d'établissements ont mis en place une politique de lutte contre les exclusions et d'incitation au bien-vivre ensemble ou se sont mobilisés pour l'insertion des personnes handicapées au travail et dans les études. À titre d'exemple, à l'École supérieure de commerce de Toulouse, « 30 000 heures de service civil sont investies chaque année dans des missions de soutien scolaire auprès des élèves défavorisés dans les lycées et collèges partenaires, d'aide aux personnes ayant un handicap, auprès des SDF, des personnes démunies, des personnes âgées, et des malades ».

🍷 *Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde*

Enfin, quelques établissements réalisent des projets d'aide au développement et de solidarité internationale. C'est le cas notamment de l'ESG Management School, dont le projet Nosy Komba vise à apporter « le meilleur niveau d'éducation aux enfants d'un village de l'île de Nosy Komba à Madagascar ».

S'engager à l'école

S'engager pour le développement durable est aussi l'affaire des plus jeunes. Plusieurs contributions démontrent l'importance du rôle des enfants et des jeunes dans la construction d'un avenir durable qui les concerne au premier plan.

L'école, terrain privilégié d'apprentissage du développement durable

Pour la **Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE)** : « L'école, lieu de vie de proximité, offre un terrain très concret pour initier un questionnement sur les impacts de nos choix et attitudes sur notre environnement et entreprendre des actions de réduction de ces impacts [...]. Les enseignants disposent avec [le label] Éco-école de supports pédagogiques qui leur permettent d'intégrer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans leurs cours » (cf. la présentation page 18).

Enfants et parents s'éduquent mutuellement

Selon **Deyrolle pour l'avenir** : « L'éducation par les professeurs se complète naturellement par celle des parents et, plus largement, de l'environnement familial. Les initiatives scolaires de sensibilisation ont pour défi d'impliquer les familles, pour la cohérence et la continuité dans les messages. La collectivité et l'entreprise ont aussi pour mission d'éduquer les adultes à des pratiques responsables, et les convaincre de l'importance de transmettre ces valeurs à leurs enfants. Seule une éducation à double sens, où les parents éduquent les enfants et réciproquement, permettra d'ancrer véritablement le changement ».



Deyrolle est une institution spécialisée dans le domaine des sciences naturelles, qui sensibilise au développement durable grâce à son activité éditoriale par le biais de planches pédagogiques. La collection, forte de plus de 100 planches, s'adresse à un large public.



Créée en 2006, **Monde pluriel** est une association regroupant des professionnels de l'éducation. Elle développe des projets interculturels pour favoriser une citoyenneté active des jeunes, aux niveaux local, européen et mondial. Elle soutient des initiatives de différents pays contribuant à un développement local et mondial plus harmonieux et plus équitable.

Des jeunes porteurs de projet

Les jeunes sont prêts à s'impliquer dans des projets de développement durable. L'initiative Prenons soin de la planète, qui vise à favoriser le dialogue entre jeunes européens, renforcer leurs connaissances et leur engagement sur les enjeux du développement durable, en est une belle illustration. L'association **Monde pluriel** coordonne ce programme en France et en Europe. En mai 2012, l'association « organise une conférence européenne de jeunes qui regroupera des jeunes délégués de 15 pays. Durant cette activité, les jeunes vont réfléchir, échanger et réaliser des productions en vue de Rio+20 ».

Les collégiens s'engagent pour la planète

Au **Collège Val-de-Seille de Nomeny** (Lorraine), « les jeunes sont conscients de leurs responsabilités face à la planète. Le travail avec des associations et les élus locaux est très motivant pour eux ». À travers un partenariat avec l'association Verso, les collégiens ont correspondu avec des collégiens du Sénégal, à Gaé : « Ce second aspect ouvre les élèves à une autre culture et donne du sens aux notions soulevées lors des débats précédents. Les collégiens confrontent leurs manières de vivre et élaborent ensemble un projet commun. Ils projettent de rédiger et illustrer un livre de recettes sénégalaises et françaises ».



Le **collège Val-de-Seille de Nomeny** participe au projet européen Prenons soin de la planète. Les élèves de cinquième ont réfléchi aux responsabilités de chacun vis-à-vis de la planète. Thématique de travail choisie : Mieux nourrir les hommes.



Index par mots clés

- A** Accès. p. 18, 23, 25, 29
Affichage. p. 26, 27
Agenda 21 local. p. 12, 13, 18
Agriculture. p. 12, 17, 18, 24, 27, 34
Air. p. 20, 27
Alimentation. p. 25, 35
Aménagement. p. 20, 24
- B** Batiment. p. 9, 21, 25
Biodiversité. p. 10, 17, 18, 28, 29, 30, 35
- C** Citoyen, citoyenneté. p. 8, 9, 10, 11, 26, 32, 34
Climat,
climatique. p. 12, 20, 22, 24, 25, 28, 29, 30, 35
Communication. p. 10, 11, 17, 22, 28, 31
Concertation. p. 11, 13, 20, 22, 31
Conseil. p. 9, 10, 14, 18, 22, 24
Consommateur,
consommation. p. 8, 17, 21, 22, 26, 27, 28, 35
Consommation
et production durables. p. 8, 26, 27, 28, 35
Construction. p. 18, 21, 25
Consultation. p. 12, 14, 15
Culture, culturel. p. 9, 13, 15, 16, 17, 18, 34, 35
Cycle de vie. p. 28
- D** Déchets. p. 8, 9, 17, 20, 22, 26, 28
Développement (local, solidaire,
économique, etc.) p. 18, 24, 25, 35
Droit. p. 16
- E** Eau. p. 18, 20, 22, 24, 26, 27, 30
Échange. p. 8, 11, 13, 18, 21, 29, 31, 34
École. p. 29, 34, 35
Écosystème. p. 21, 29, 30, 35
Éducation. p. 8, 9, 10, 11, 13, 14,
17, 18, 24, 34, 35
Efficacité énergétique. p. 9, 21, 22, 24, 25, 28
Énergies renouvelables. p. 20, 22, 25
Enseignement. p. 8, 12, 14, 18, 34, 35
Équitable. p. 8, 9, 20, 23, 24, 27, 35, 36
Expertise. p. 10, 13, 18, 21, 22, 24
- F** Former, formation. p. 8, 9, 10, 11, 14, 23, 24, 35
- G** Gouvernance. p. 8, 10, 12, 14, 15, 31
Grenelle. p. 10, 31, 34
- I** Indicateur. p. 11, 22, 26, 27, 30
Inégalité. p. 23
- Information, informatif,
informer. p. 8, 9, 10, 11, 15, 26, 31, 32
Infrastructure. p. 21, 32
Innovation,
innover. p. 18, 20, 21, 22, 24, 26, 30, 32
- J** Jeune, jeunesse. p. 8, 9, 16, 33, 36
- L** Label, labellisation. p. 8, 9, 18, 22, 28, 34, 36
Local. p. 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17,
18, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 35, 36
Logement. p. 21
- M** Marin, mer. p. 14, 17, 21, 25, 29, 31, 32
Mécénat. p. 17, 18, 25
Mobilité. p. 21, 22, 26
Mondial. p. 15, 16, 17, 22, 29, 36
Multi-acteur. p. 17, 30, 31
- N** Négociations. p. 15, 16
Normalisation, norme. p. 15, 21, 27
- O** Océan, océanographique. p. 17, 25, 29
Outils. p. 10, 11, 12, 13, 14, 30, 31
- P** Partenariat. p. 14, 17, 18, 23, 24, 26, 32, 36
Participatif, participation. p. 8, 9, 12, 14, 35
Pauvre, pauvreté. p. 12, 19, 23, 24, 25, 35
Préservation,
préserver. p. 17, 18, 20, 28, 29, 31, 32, 35
Population. p. 18, 24, 25, 28, 29
Position. p. 14
- R** Recherche. p. 8, 11, 13, 17, 20,
30, 31, 32, 34, 35
Responsabilité. p. 14, 17, 21, 24, 28, 29, 36
Ressources. p. 8, 10, 12, 13, 20, 22,
24, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 35
Risque. p. 10, 23
- S** Santé. p. 9, 26
Sciences. p. 16, 34, 36
Sensibilisation, sensibiliser. p. 8, 9, 10, 14,
15, 23, 28, 29, 31, 32, 35, 36
Solidarité. p. 12, 13, 16, 17, 25, 35
Sport, sportif. p. 8, 9, 13, 14, 29
Syndicat. p. 14, 15
- T** Territoires. p. 8, 10, 12, 13, 17, 18, 27
Transports. p. 20, 21, 24, 31, 35
- V** Villes. p. 18, 20, 24, 29

Liste des acteurs et leurs contributions

Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) p. 9, 22

La qualité de l'air
Les énergies renouvelables
Plans climat-énergie territoriaux, les territoires en avant
Les investissements d'avenir
L'efficacité énergétique des bâtiments
La prévention et la gestion des déchets

ADREVA p. 10

Le web 2.0 au service de la découverte de la biodiversité

Assemblée permanente des chambres d'agriculture p. 27

Les chambres d'agriculture : un réseau institutionnel pour répondre aux défis du développement durable

Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. p. 9, 23

Les CCI aident les entreprises sur la voie d'une économie verte et équitable

Ateliers de la Terre p. 24, 25

Les Ateliers de la Terre, une plate-forme internationale de réflexion sur le développement durable consacrée à l'élaboration de nouveaux modèles de société

Avenir en héritage p. 16

Construire un nouveau vivre ensemble, réconciliant les dimensions internationale et locale, et rapprocher les hommes, les cultures et les générations vers une citoyenneté plus globale

BelloNatural p. 28

Développer une production écologique dans le respect du rythme et de l'habitat naturel

Biocoop p. 27, 30

Biocoop : l'affichage environnemental des produits bio

BNP Paribas P. 17, 28

L'engagement environnemental de BNP Paribas

Bouygues p. 18, 21

« Construire l'avenir, c'est notre plus belle aventure »

Caisse d'épargne Côte d'Azur & Institut océanographique Paul Ricard p. 17, 25, 29

Création d'une éclosérie polyvalente sur l'île des Embiez dans le Var

Centre international du droit comparé de l'environnement (CIDCE) p. 16

Rio+20 : quelle ambition pour l'environnement ?

Centre national de la recherche scientifique (CNRS) p. 30

Recherche et développement durable

Centre ressources développement durable (CERDD) p. 13, 16

Le CERDD, un espace évolutif d'échanges, de rencontres et de ressources sur le développement durable en Nord - Pas-de-Calais au service des acteurs relais

Centre de ressources et d'éducation – sensoriel, nutritionnel et alimentation (CRESNA) p. 8

Création d'un centre de ressources durable pour une alimentation variée, équilibrée et raisonnée

Cercle pour l'optimalité p. 21

Le transport de marchandises durable et l'enjeu de l'exemplarité : du Grand Paris à Rio

Cité internationale universitaire de Paris p. 29

Charte cité durable : projet écocampus

Club France Rio+20 p. 11, 15

Pour une gouvernance territoriale durable, solidaire et humaine et une économie verte développée dans le cadre des objectifs de développement durable

Collège des directeurs du développement durable (C3D) p. 21

Les territoires urbains durables : de l'expérimentation au déploiement de l'économie verte par les entreprises françaises.

Collège Val-de-Seille p. 36

Aider les jeunes à prendre leur avenir en main en participant au projet Jeunes Européens : prenons soin de la planète.

Comité 21 p. 12

Le Comité 21, un réseau multi-acteurs au service du développement durable

Confédération générale du travail (CGT) p. 11, 15

Pour une logique de développement humain durable

Conférence des grandes écoles p. 34

Le « Plan Vert »

Deyrolle pour l'avenir p. 36

Pour une revalorisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) comme outil efficace de changement des comportements

Éco-école p. 18

De la gouvernance à l'action. Éco-école mobilise tous les acteurs de la communauté scolaire.

Egisp. 24, 32	MEDEFp. 15
Concevoir des constructions et des territoires durables au service des populations locales	Dialogue entre gouvernements et entreprises sur l'économie verte
ENEA Consultingp. 18	MEDPANp. 31
Enea Consulting : un modèle économique qui allie sens et performance	Le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée
Entreprises pour l'environnement (EPE)p. 14	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergiep. 12, 20, 31
Intégrer l'environnement dans les stratégies d'entreprises	Agendas 21 locaux : le développement durable en marche dans les territoires
Espace national de concertation (ENC)p. 13	Le Grenelle de la Mer vers « l'économie bleue »
L'Espace national de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable	Stratégie nationale de développement durable 2010-2013
Evian Volvic sourcesp. 18, 28	Le mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable
Une politique durable de préservation des ressources en eau douce favorisant le développement local	
Fédération française d'équitation (FFE)p. 9	Monde plurielp. 36
La FFE s'engage en faveur du développement durable	Jeunes à Rio : Prenons soin de la planète, et partageons nos responsabilités !
Fédération sportive et culturelle de France (FSCF)p. 9, 13	Oréep. 30
Sport, culture et développement durable : la FSCF s'engage !	Réflexions sur la mise en œuvre de bonnes pratiques environnementales
GDF SUEZp. 20, 25	Parc national de la Guadeloupep. 29
Vers de nouveaux modèles de croissance	La réintroduction du lamantin des Antilles dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin (Guadeloupe)
Greenextp. 26	Paris+20p. 16
Une nouvelle intelligence écologique pour préparer une production et une consommation plus durables	Les étudiants s'emparent de Rio+20
Groupe énergie renouvelables, environnement et solidarités (GERES)p. 25	Planète Merp. 14, 32
L'accès à l'énergie durable et la lutte contre la pauvreté	Biolit : programme national français de science participative sur la biodiversité littorale
Helio internationalp. 22	Projet Paklog : préserver les mangroves pour les populations et les activités humaines qui en dépendent, Phuket, Thaïlande.
Des énergies vertes pour une économie verte et équitable	Suez environnementp. 22, 23, 27
Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE)p. 11	Des solutions techniques, contractuelles, sociales et de gouvernance pour une croissance durable
Revue « Éducation relative à l'environnement : Regard – Recherches - Réflexions »	TeamTOp. 28
Institut français des formateurs - risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) ...p. 10	Développer les pratiques durables dans la société TeamTO en général, en particulier à l'occasion de la mise en production de la série d'animation Plankton Invasion
Un réseau innovant en faveur du développement durable : l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME)	Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)p. 9, 14
ILEC (Institut de liaisons et d'études des industries de consommation) avec ANIA, AFISE, FEBEA ...p. 27	L'UFOLEP, agir ensemble pour un sport durable
Un dispositif harmonisé d'information environnementale pour les consommateurs	Yves Rocherp. 17, 24, 29
Lafargep. 21	Contribution d'Yves Rocher vers un management soutenable de la biodiversité
Une stratégie tournée vers la construction durable, un secteur en mutation.	
Ligue de l'enseignementp. 8	
Le label CED, citoyenneté, environnement et développement durable, de la Ligue de l'enseignement	

À noter :

De nouvelles contributions nous sont parvenues après la rédaction de cette brochure. Vous pouvez retrouver l'intégralité des cahiers et fiches d'acteur, en anglais et en français, sur le site internet de la conférence : <http://www.conference-rio2012.gouv.fr/> à la rubrique « la mobilisation des acteurs ».

**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie**
Commissariat général au développement durable
3, place de Fontenoy
75007 Paris

